

**COPIE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN  
ET LE VINGT ET UN SEPTEMBRE**

### **À LA REQUÊTE DE :**

Maître Géraldine DONNAIS, Mandataire Judiciaire, 25 rue du Général Fabvier 54000 NANCY, ès qualité de mandataire liquidateur de représentée par son gérant

Nommée à cette fonction suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de NANCY le 13 mars 2013

Ayant pour avocat, Maître Mathieu DULUCQ, associé de l'AARPI ARCAD, société d'avocats au barreau de Nancy y demeurant 8 rue Saint Michel.

### **QUI M'EXPOSE :**

Que par un jugement en date du 13 mars 2013, le Tribunal de Grande Instance de Nancy a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de et nommé Maître Géraldine DONNAIS aux fins de procéder  
**aux opérations** de liquidation.

est propriétaire des biens et droits immobiliers sis à VANDOEUVRE LES NANCY cadastrés section AI 189 lots 249 (190/100 000°) et 250 (336/100 000°) pour en avoir fait l'acquisition selon acte reçu le 28 mars 2008 par Maître FROMENT, notaire à NEUVES MAISONS et publié le 30 avril 2008 volume 2008 P 4861.

Ces biens et droits immobiliers consistent en une boutique située au sein de Centre Commercial des Nations à VANDOEUVRE LES NANCY.

L'ensemble immobilier sus-désigné a fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Maître BERTRAND, alors notaire à NANCY, le 19 novembre 1973, publié au bureau des hypothèques de NANCY le 29 novembre 1973 vol 5836 N°2.

Suivi de :

7 modificatifs établis par l'étude de Maître FERRY et MAYEUX, notaires associés à NANCY :

- Le 04.11.1980 publié le 10.12.1980 vol.9282 N°23
- Le 19.12.1980 publié le 21.01.1981 vol.9337 n°12
- Le 20.10.1982 publié le 10.12.1982 vol. A 238 N°18
- Le 06.01.1983 publié le 18.02.1983 vol. A 328 N°7
- Le 10.07.1990 publié à NANCY le 22.08.1990 vol. P N°8422
- Le 17.12.1990 publié le 21.01.1991 vol. 1991 P 65
- Le 02.03.1992 publié le 29.04.1992 vol. 1992 P N°4010 et 4011

Modificatif établi par Maître CUIF, notaire à NANCY, le 31 décembre 1993 publié les 18 février et 5 avril 1994 vol. 1994 P N°1782

Suivi d'une attestation rectificative reçue le 29 mars 1994 publiée le 5 avril 1994 vol. 1994 P N°3325.

Modificatif établi par Le LECERF, notaire à ROUEN, le 28 août 1996 publié le 17 septembre 1996 Vol 1996 P N°9404

Modificatif établi par Maître OURY, notaire à PARIS, le 27 décembre 1996 publié le 24 janvier 1997 vol. 1997 P N°990

Modificatif établi par Maître SUDRE, notaire à NANCY, le 1<sup>er</sup> mars 2001 publié le 19.04.2001 vol 2001 P 4148

Modificatif établi par Maître DUPONT, notaire à VANDOEUVRE, le 14.11.2000 publié le 20.06.2001 Vol 2001 P6289

Modificatif établi par Maître VINCENT, notaire à PARIS le 19.06.2001 publié les 26 juillet et 1<sup>er</sup> octobre 2001 vol 2001 P 7729 suivi d'une attestation rectificative publiée le 1<sup>er</sup> octobre 2001 vol 2001 P10140, suivi d'un acte rectificatif publié le 02.04.2004 vol 2004 P 3613, et d'une seconde attestation rectificative publiée le 12.07.2004 vol 2004 P 7302.

Modificatif établi par Maître AZIZA, notaire à IVRY SUR SEINE, le 7 mai 2002 publié le 13.06.2002 vol.2002 P N°5789

Modificatif établi par Maître PETIOT, notaire à MAISONS ALFORT, le 05/02/2003 publié le 02/04/2003 vol.2003 P N°3604

Modificatif établi par Maître PETIOT, notaire à MAISONS ALFORT, le 21/03/2006 publié le 11/04/2006 vol.2006 P N°4473

Modificatif établi par Maître ARRICASTRE, notaire à BRIEY, le 13/10/2006 publié le 06/12/2006 vol. 2006 P N°14242

Modificatif établi par Maître CUIF, notaire à NANCY, le 25/10/2006 publié le 29/12/2006 vol. 2006 P N°15252 suivi d'une attestation rectificative publiée le 13.03.2007 Vol 2007 P 3125

Modificatif établi par Maître OESTERLE, notaire à NANCY, le 14/02/2007 publié le 23/04/2007 vol.2007 P N°4802

Procès-verbal du cadastre N°1133U publié le 14/10/2011 vol 2011 P 11374

Procès-verbal du cadastre N°1134P publié le 14/10/2011 vol 2011 P 11373

Modificatif établi par Maître MOULIN, notaire à NANCY, publié le 01/02/2013 vol.2013 P N°1169 suivi d'un rectificatif publié le 06/04/2017 vol 2017 N°3969

Procès-verbal du cadastre N°1176E publié le 04/06/2013 vol 2013 P 5095

Procès-verbal du cadastre N°1177 A publié le 06/06/2013 vol 2013 P 5183

Modificatif établi par Maître MAYEUX, notaire à NANCY, le 02/12/2013 publié le 20/01/2014 vol.2014 P N°769

Procès-verbal du cadastre N°1257C publié le 21/12/2016 vol 2016 P 13476.

### **QU'ELLE ME REQUIERT :**

De procéder à un procès-verbal descriptif et de faire procéder par un technicien aux diagnostics techniques obligatoires.

**DÉFÉRANT À CETTE REQUÊTE,**

Je, Marc PIERRE – Romain SANCESARIO, Huissier de Justice Associé au sein de la S.E.L.A.R.L. JUSTITIA, société titulaire d'un office d'huissiers de justice, ayant son siège à **PONT A MOUSSON (54700), 33 Boulevard Ney.**

Représentée par

**Je me suis rendu ce jour à 14 heures au Centre Commercial les Nations accompagné de société AT DIAGNOSTICS afin d'y dresser le procès-verbal descriptif qui suit :**

Les lots 249 et 250 sont situés au niveau C du centre commercial Les Nations dont la construction date du milieu des années 1970. Le centre commercial est juxtaposé à un immeuble de grande hauteur qui accueille le centre d'affaires de Nations. En devanture du bâtiment, il existe un parking extérieur récemment réaménagé.



Photographie n° 1



Photographie n° 2



Le local d'une surface de 100m<sup>2</sup> est situé au bout d'une allée donnant sur le parking souterrain. En face avant, le local est fermé par un volet roulant métallique qui ne peut être actionné ce jour en l'absence d'électricité. Au-dessus de ce volet métallique une enseigne marquée « PRESSING » avec un caisson en bois est présente.



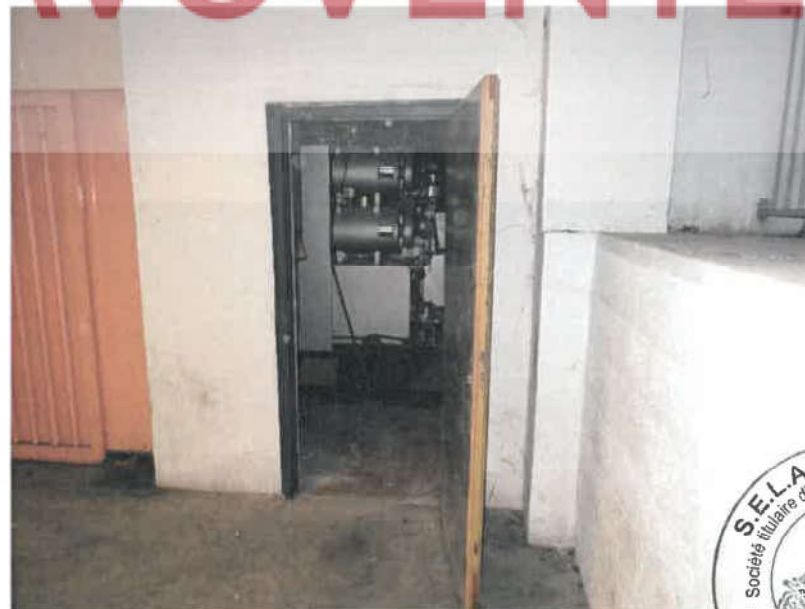
Photographie n° 3



Dans les coursives au niveau du parking, une porte d'entrée en bois renforcée munie d'une serrure sans clenche permet un accès au local. (Photographie n° 4)



**AVOVENTES**•fr



Photographie n° 4



Les deux lots de copropriété sont réunis en un seul local.

Dans la partie avant, le sol est revêtu d'un parquet stratifié fortement usagé sous lequel il existe le même carrelage que dans la surface arrière. Deux comptoirs sont présents. (Photographies n° 5 à 7)



Photographie n° 5.



AVOVENTES.fr



Photographie n° 6





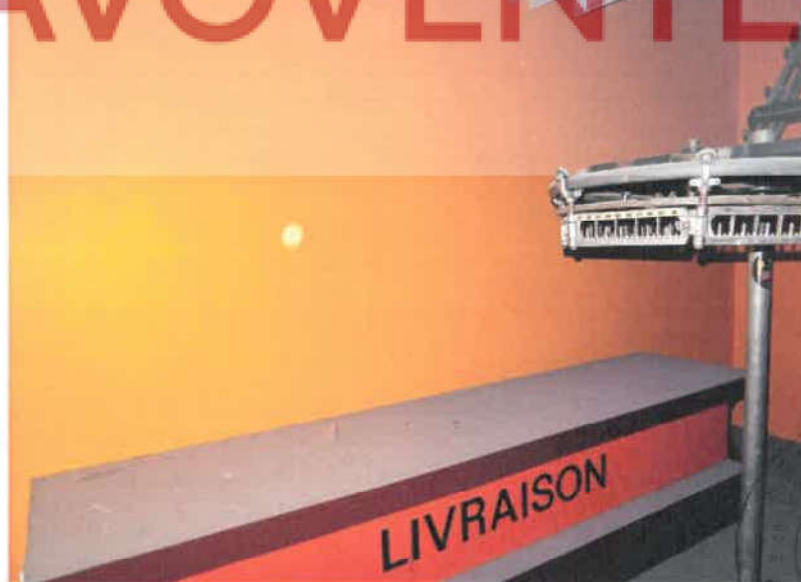
Photographie n° 7



Les murs de la partie avant sont revêtus d'une toile de verre avec peinture ton orange également fortement usagée sur lesquels deux rangées d'étagères sont fixées. Au même niveau, des éléments de faux plafond sont présents dans cette partie avant avec des lamelles endommagées. Un éclairage par rampe néon suspendue. (Photographies n° 8 à 10)



# AVOVENTES.fr



Photographie n° 8





Photographie n° 9



AVOVENTES.fr



Photographie n° 10



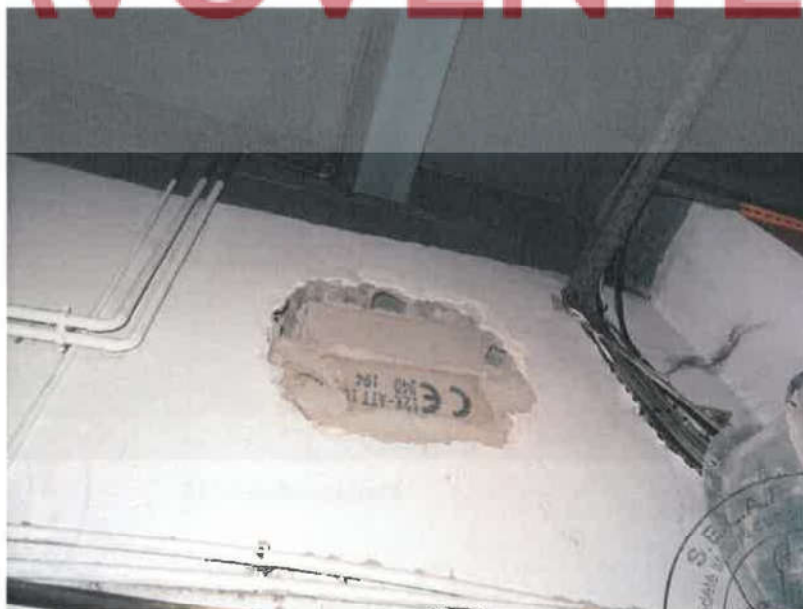
Dans la partie du fond, les murs sont en béton brut revêtus de peinture blanche. Un trou rebouché par deux agglos au-dessus de la porte d'entrée. Au niveau du plafond, également éclairage par des rampes néon et un système de chauffage dépendant de l'ensemble immobilier de la copropriété avec différentes circulations de conduites. (Photographies n° 11 à 15)



Photographie n° 11



AVOVENTES.fr



Photographie n° 12







Photographie n° 13



AVOVENTES.fr



Photographie n° 14





Photographie n° 15



Le local est encore équipé des éléments de l'ancien pressing, de machines anciennes, de tapis de transfert pour pressing ainsi que six autres équipements de pressing également anciens. (Photographies n° 16 à 19)



AVOVENTES.fr



Photographie n° 16





Photographie n° 17



AVOVENTES.fr



Photographie n° 18





**Photographie n° 19**

Un tableau électrique d'aspect vétuste avec une installation électrique ancienne se trouve à gauche de la porte d'entrée, un peu plus loin, la commande du volet roulant et des câbles volants. Dans le fond, d'autres tableaux électriques avec disjoncteur et différents différentiels. (Photographies n° 20 à 23)



**AVOVENTES**•fr



**Photographie n° 20**



Photographie n° 21



AVOENTES.fr



Photographie n° 22





Photographie n° 23



Dans l'angle gauche, un coin sanitaire avec un évier céramique suspendu et un WC chasse dorsale fortement encrassé. Dans cette partie se trouve du carrelage à mi-hauteur d'aspect ancien. (Photographies n° 24 et 25)



AVOVENTES.fr



Photographie n° 24





**Photographie n° 25**



Sur le pan opposé, un petit local à usage de bureau également peinture blanche avec un plan de travail et une cloison vitrée séparant cette partie de la partie principale. (Photographies n° 26 et 27)



# AVOVENTES.fr



**Photographie n° 26**





Photographie n° 27

Les lots sont libres de tout occupant.

Le syndic de l'ensemble immobilier est la société OLMA IMMOBILIER dont les bureaux sont situés dans le centre d'affaires Les Nations.

Le syndic déclare qu'il existe également un administrateur judiciaire : Etude Tuilier Polge – Immeuble le Mazière – Rue René Cassin – 91000 Evry.

J'ai annexé au présent procès-verbal, les diagnostics réalisés par AT Diagnostics.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**Coût : Quatre cent cinquante euros et soixante seize cents**

Décret n°96-1080 du 12 décembre 1996

Emoluments - base 60mn

219,16 €

Emoluments complémentaires art A444-18 : 1h trajet - rédaction

148,80 €

Article 18-I Décret - Frais de déplacement

7,67 €

**Sous total hors taxes**

375,63 €

Article 20-1 Décret - TVA 20%

75,13 €

**TOTAL TTC**

450,76 €

*copie certifiée conforme*

**Romain SANCESARIO**  
**Huissier de Justice**

